

LA PALMERAIE SUBSPONTANÉE D'*ELAEIS GUINEENSIS* EN PAYS GUÉRÉ-NIDROU (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) UNE EXPLICATION SOCIOLOGIQUE

Alfred SCHWARTZ

Sociologue O.R.S.T.O.M., B.P. 375, Lomé, Togo

Le palmier à huile est présent partout dans l'Ouest ivoirien. La vraie palmeraie est cependant rare dans ce milieu forestier relativement peu dégradé et dans l'ensemble assez faiblement peuplé. Aussi, l'observateur ne peut-il manquer d'être frappé quand il pénètre, à la latitude de Toulépleu, dans la région comprise entre les rivières Cavally et Nuon, par l'importance des ceintures d'*Elaeis* qui entourent les villages et constituent autant de mini-palmeraies. Il ne peut pas ne pas être également frappé par la multiplication soudaine des sites habités, donc par la densification de la population : le couloir que constitue à cette hauteur les cours parallèles des deux rivières, de tous temps zone de passage privilégiée entre le littoral atlantique au sud et les pays mandé au nord, enregistre en effet aujourd'hui, avec près de 40 habitants au km², l'une des plus fortes densités de Côte d'Ivoire. L'écologiste expliquera ainsi tout « naturellement » le développement de ces palmeraies subspontanées villageoises par l'évidente relation entre la prolifération de l'*Elaeis*, espèce anthropique par excellence, et le taux élevé d'occupation de l'espace par l'homme...

Une approche anthropologique du phénomène permet cependant d'apporter des éléments supplémentaires d'explication. Si la présence de l'homme est une condition indispensable à l'extension du palmier à huile, elle n'est pas toujours une condition suffisante. Un accroissement excessif de densité humaine risque en effet d'entraîner une surexploitation de la palmeraie, donc de jouer de façon inversement proportionnelle sur sa capacité de production, voire à la limite de constituer une menace pour sa reproduction. Telle semble en tout cas être la crainte qui sous-tend le comportement de l'un des principaux groupements humains de cet interfluve Cavally-Nuon si riche en

Elaeis, le groupement guéré-nidrou, qui a entouré sa palmeraie d'une véritable protection rituelle. A la base de ce système de protection : un interdit qui stipule qu'aucun régime ne doit pénétrer *entier* dans un village. Voici comment la tradition orale en justifie l'adoption. A l'issue de la migration qui amène les Glao, l'un des clans nidrou, sur leur territoire actuel, des querelles intestines ne tardent pas à surgir dans le village où ils se trouvent tous réunis, Dotroya. Pour mettre fin à ces querelles, le chef décide de faire « éclater » le village, afin de provoquer la dispersion géographique des branches du clan en conflit. Il dépêche un émissaire auprès d'un homme-médecine réputé de la future côte libérienne, afin de lui demander conseil sur la technique à mettre en œuvre. Celui-ci prescrit de faire pénétrer *entiers* les régimes du palmier à huile dans Dotroya et de procéder à leur égrappage dans le village même : les habitants ne tarderont pas à se disperser comme les graines quand elles sont séparées de leur support. Les résultats dépassent les espérances : les Glao sont bientôt disséminés sur les territoires de trois groupements différents. Pour arrêter l'émiettement, qui s'annonce catastrophique pour la vie sociale future de la communauté, le chef décide cette fois-ci d'appliquer la thérapeutique en sens inverse : il interdit l'entrée au village de tout régime entier de palmier et en ordonne l'égrappage en brousse même. Les Glao cessent miraculeusement de s'éparpiller. Bientôt, l'ensemble des villages nidrou se rallie à ces dispositions, tant l'éclatement du groupe de parenté est perçu par tous comme quelque chose de grave...

La portée économique d'un tel interdit se passe de démonstration : l'égrappage sous l'arbre, avec les « pertes » de graines que cette opération entraîne inévitablement, est incontestablement la technique

la plus sûre à la fois de reproduction et d'extension de la palmeraie villageoise.

A ce système de protection déjà hautement efficace du patrimoine élaéicole nidrou, certains villages n'hésitent pas à adjoindre des mesures encore plus draconiennes. Ainsi, à Ziombli par exemple, l'abatage des palmiers est-il en plus prohibé dans un rayon égal à la distance à laquelle la chute de l'arbre pourrait être perçue du village, la transgression de l'interdit étant inexorablement sanctionnée par le décès du doyen de la communauté... Les résultats du cumul de l'égrappage en brousse et de cette prescription supplémentaire peuvent se mesurer à la densité exceptionnelle du « parc » à palmiers qui ceint ce village.

Dans la société africaine traditionnelle, un interdit est une règle de conduite qu'une communauté humaine impose, dans des circonstances particulières de son histoire ou dans un contexte écologique précis, à ses membres pour éviter que se produise — ou empêcher que se reproduise — un événement malheureux. Il ne s'agit jamais d'une mesure sans fondement. L'événement malheureux peut être la maladie ou la mort, mais aussi, beaucoup plus simplement, le manque d'un produit alimentaire hautement valorisé. Le fruit du palmier à huile est chez les Guéré-Nidrou ce produit. D'une enquête que nous avons effectuée en 1965, dans le village de Ziombli, sur la consommation alimentaire de trois ménages et portant sur la composition de la totalité des repas pris au cours de cette année, il ressort que les graines de palme — sous forme crue ou sous forme d'huile, à l'exclusion du vin de palme (ou « bangui »), d'ailleurs assez peu consommé dans cette partie du pays guéré —, constituent, par la fréquence de leur

présence dans les combinaisons culinaires des Guéré-Nidrou, exactement 28,4 % de l'ensemble des produits utilisés, venant avant même le riz (25,4 %), aliment de base, et bien avant le poisson (12,4 %) et le gibier (6,9 %), principales sources de protéines. L'huile de palme en particulier occupe une place de tout premier plan dans la hiérarchie des produits alimentaires nidrou, tant pour ses qualités gustatives — la « sauce graine » est la sauce par excellence — que pour ses qualités énergétiques — son apport en lipides. Or, si l'on examine les conditions naturelles de développement de la palmeraie subsponnée dans cette partie de l'Ouest ivoirien, on s'aperçoit que celle-ci, avec un déficit hydrique annuel déjà légèrement supérieur à 300 mm, est à sa limite septentrionale de rentabilité. La menace que font peser sur elle à la fois une densité humaine élevée et des facteurs climatiques peu favorables à une bonne productivité est donc réelle. Les fondements sociaux allégués par les Guéré-Nidrou pour expliquer les interdits dont ils entourent leur palmeraie, et qui agissent comme de puissants garde-fous par les sanctions auxquelles les contrevenants exposent l'édifice social tout entier, ne servent-ils ainsi pas en l'occurrence, pour de simples raisons d'efficacité, que de « couverture » à des préoccupations de nature fondamentalement économique : la préservation, coûte que coûte, d'un patrimoine aussi précieux ?

Les données anthropologiques n'expliquent certes pas « toute » la palmeraie subsponnée guéré-nidrou. Elles éclairent cependant les mécanismes de sa reproduction d'une lumière inédite.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M. le 24 mars 1980.